

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 mars 2021

FRANCE RELANCE : 408 M€ POUR SOUTENIR LE MONDE DE LA CULTURE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Etat a d'ores et déjà engagé 408 M€ dans le cadre du plan de relance afin de protéger les emplois et préparer dans les meilleures conditions la reprise des activités lorsque la situation sanitaire le permettra. L'action résolue de l'Etat a ainsi permis d'accompagner plus de 550 structures artistiques et culturelles franciliennes à ce jour.

Le secteur de la culture occupe une place majeure en Île-de-France. La région concentre en effet la moitié des emplois culturels du pays et abrite la plupart des grandes entreprises culturelles et opérateurs publics et privés, en particulier dans les secteurs de l'édition, du cinéma et de l'audiovisuel. Les établissements d'enseignement supérieur culturels et artistiques y sont particulièrement nombreux. Vectrice de cohésion sociale, la culture contribue également à l'attractivité du territoire francilien, première région touristique d'Europe.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'État s'est donc pleinement mobilisé pour permettre aux acteurs de la culture de bénéficier des dispositifs de soutien, quel que soit leur statut, afin d'amortir les conséquences économiques des annulations et fermetures et en mobilisant des fonds d'urgence, filière par filière. La mobilisation du fonds de solidarité et la prise en charge de l'activité partielle se poursuivent.

A ces dispositifs s'ajoutent les **crédits de France Relance** afin de préserver l'écosystème culturel francilien et de créer les conditions d'une reprise des activités dès que la situation sanitaire le permettra. Le volet culture du plan de relance en Île-de-France se décline ainsi autour de 4 actions majeures :

Restaurer et valoriser le patrimoine francilien (64 M€)

Par exemple: la restauration des vitraux de la basilique de Saint-Denis – 93 (2,715 M€), la restauration de l'église de Magny-en-Vexin – 95 (650 K€), celle de la continuité hydro-écologique du Domaine de Méréville – 91 (315 K€) ou encore les travaux de consolidation du Grand Canal de Fontainebleau – 77 (3 M€)

Renforcer les structures de l'économie culturelle (36 M€)

Par exemple : 273 librairies accompagnés sur le territoire francilien parmi lesquels *Les Petits Papiers* à Moret-Loing-et-Orvanne (77), *Les Gens qui lisent* à Sartrouville (78) ou encore *La Flibuste* à Fontenay-sous-Bois (94) ou encore la rénovation énergétique du site de l'Institut national de l'audiovisuel à Bry-sur-Marne – 94 (22,22M€)

Revitaliser les champs de la création (38 M€)

Par exemple : la construction du nouveau lieu de musiques actuelles FORUM II à Vauréal – 95 (1 M€) ou le financement des études préalables à la construction des Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil – 93 (3 M€)

 Investir massivement dans l'enseignement supérieur culturel et dans la culture scientifique et technique (68 M€)

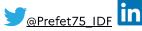
Par exemple : la rénovation de 5 écoles supérieures sous tutelle du ministère de la Culture parmi lesquelles l'ENSA de Versailles – 78 ou encore les travaux de rénovation de la Cité des sciences (Universcience) à Paris

Enfin, fortement impactées elles aussi par les conséquences de la crise sanitaire et en particulier par l'effondrement du tourisme, les grandes institutions franciliennes sous tutelle du ministère de la Culture bénéficient également de crédits du plan de relance pour préserver les milliers d'emplois liés à leurs activités et préparer leur réouverture. En Île-de-France, ces crédits représentent un montant total de **202 M€¹**.

Retrouvez plus d'informations dans ce dépliant.

Contact presse Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / <u>pref-presse@paris.gouv.fr</u> http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france





5, rue Leblanc 75911 Paris Cedex 15

¹ Ils concernent le Centre Pompidou, le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay, la Réunion des Musées nationaux – Grand Palais, l'INRAP, le Château de Versailles, la Cité de la Céramique de Sèvres, la Comédie française, l'Opéra de Paris, le Théâtre national de la danse Chaillot, le Théâtre national de l'Odéon, le Théâtre national de la Colline, l'Opéra-Comique, l'Etablissement public du parc et de la Grande halle de la Villette, l'Orchestre de chambre de Paris, l'Ensemble intercontemporain et le Palais de Tokyo.